

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

Allocution prononcée
par
M. Koïchiro Matsuura

Directeur général
de
l'Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture
(UNESCO)

lors de la séance de clôture de la réunion plénière consacrée au thème
"L'eau au service de la paix", au troisième Forum mondial de l'eau

Shiga, Japon, 21 mars 2003

Excellences,
Chers collègues et amis,
Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir pour moi de pouvoir m'adresser à vous lors de cette séance de clôture consacrée au thème "L'eau au service de la paix". Il est important, au moment où la guerre monopolise les esprits dans le monde entier, d'examiner la problématique de l'eau et de la paix. Dans vos débats, vous vous êtes penchés sur cette question, et vous avez réfléchi en particulier au rôle de l'eau comme véhicule de la paix et à la façon dont ce rôle peut être renforcé grâce à l'éducation, la science, la culture et la communication.

A la faveur de plusieurs grandes conférences et manifestations internationales, dont notamment le Sommet mondial pour le développement durable, la nécessité d'une approche de la gestion et de la mise en valeur des ressources en eau axée davantage sur la population et ses besoins s'est imposée progressivement. En outre, lors de ces réunions, on a insisté sur la nécessité d'intensifier la coopération pour l'utilisation des 263 bassins hydrographiques qui, dans le monde, sont partagés par plusieurs pays.

L'heure n'est plus aux déclarations. Il nous faut maintenant agir pour donner effet aux nombreuses conclusions découlant des grandes conférences et manifestations internationales de ces dernières années. Surtout, il nous faut mobiliser les forces et les bonnes volontés et prendre les engagements nécessaires pour que les menaces d'une crise de l'eau ne puissent se matérialiser.

Pour sa part, l'UNESCO travaille en étroite liaison avec la Croix verte internationale, organisation non gouvernementale de défense de l'environnement dirigée par l'ancien Président Mikhaïl Gorbatchev. Notre but commun est de chercher à prévenir de façon plus efficace les conflits liés à l'eau. Au cours des 15 derniers mois, nos deux organisations ont agi en collaboration pour déterminer les obstacles, définir des mesures d'incitation et promouvoir les dispositions qui permettront une gestion intégrée et équitable des ressources en eau partagées.

Cette première phase a été riche d'enseignements, qui sont d'un bon augure pour ceux dont la gestion des ressources en eau communes est la préoccupation. Ils confirment qu'il n'est pas impossible à des parties dont les intérêts divergent d'utiliser une ressource commune de façon harmonieuse. La principale leçon à retenir est que le partage d'une ressource aussi précieuse que l'eau douce ne peut donner de résultats satisfaisants que s'il s'appuie sur l'apprentissage de la coopération, de la tolérance et du respect mutuel, et leur application concrète.

La façon dont nous percevons et conceptualisons un problème, un conflit d'intérêts ou une divergence d'opinions est au moins aussi importante que toute appréhension "objective" de la situation. Il s'ensuit que, même lorsqu'ils sont communs à plusieurs parties prenantes, les fleuves et aquifères ne constituent pas obligatoirement et inévitablement une source de conflit. Bien au contraire, l'expérience a montré que l'eau pouvait jouer le rôle d'un catalyseur pour la paix et nous avons toute raison de penser qu'il pourra en être ainsi à l'avenir.

De même, les ressources en eau communes ne doivent pas être systématiquement envisagées comme une ressource limitée que les parties en présence se disputent et qu'il s'agit uniquement de diviser entre elles de manière égale. Bien plutôt, il faudrait les penser dans une optique multidimensionnelle et y voir la possibilité de générer de nouveaux bienfaits qui profiteront aux uns et aux autres, de résoudre les problèmes des parties prenantes et de satisfaire leurs intérêts respectifs.

Lorsqu'elle s'effectue selon des méthodes appropriées - c'est-à-dire si elle repose sur la coopération, la tolérance et le respect mutuel - la gestion des ressources en eau communes ouvre à coup sûr la voie à un développement durable et pacifique sur tous les plans : social, économique, politique, culturel et écologique. On voit donc que les avantages qui découlent de la coopération dans le domaine de l'eau vont bien au-delà d'un simple partage équitable de cette ressource entre les différentes parties concernées.

Pour autant, on ne peut pas nier qu'il est parfois fort difficile de gérer cette ressource en conciliant la satisfaction des besoins vitaux, les exigences de l'industrie et de l'agriculture et la protection des écosystèmes. L'inégale répartition des ressources en eau à l'intérieur des pays et d'un pays à l'autre, et les intérêts divergents des différentes catégories d'utilisateurs ne peuvent qu'alimenter le risque de conflits entre juridictions ou entre secteurs.

En conséquence, pour aider à régler de façon constructive des problèmes aussi délicats, il faudrait mettre en place de toute urgence un mécanisme d'information, d'évaluation et de formation concernant la gestion de l'eau.

Ces deux dernières années, l'UNESCO a évalué les instruments juridiques, diplomatiques et techniques qui sont disponibles pour anticiper et prévenir les conflits relatifs à l'eau ou résoudre de tels conflits. Nous avons également élaboré des outils pédagogiques destinés à permettre à un large public de gérer les ressources en eau communes et, avant tout, d'éviter les conflits potentiels en privilégiant la coopération.

Résolue, conformément à son mandat, à construire la paix dans l'esprit des hommes par l'éducation, la science, la culture et la communication, l'UNESCO s'appuiera sur les instruments existants et favorisera la coopération pour l'utilisation des ressources en eau. En collaboration avec différents partenaires, l'UNESCO offrira aux acteurs du secteur de l'eau différentes formes de soutien, d'assistance, de conseil et d'expertise, en particulier en vue de parvenir à un consensus pour l'utilisation des ressources partagées.

J'ai le plaisir de vous annoncer aujourd'hui que l'UNESCO, le Conseil mondial de l'eau et d'autres partenaires vont mettre en place une structure de coopération dans le domaine de l'eau, qui sera un centre international d'appui pour la gestion des conflits relatifs à l'eau et l'élaboration de consensus. Cette initiative rassemble quatre entités qui, collectivement, fourniront sur demande des services distincts mais complémentaires pour faciliter la gestion transfrontière des eaux.

Le rôle de l'UNESCO consistera à susciter un engagement politique, qui fait parfois défaut lorsqu'on s'attaque à des questions sensibles. L'Organisation offrira également une tribune pour favoriser le dialogue intergouvernemental et coordonnera la recherche et le renforcement des capacités dans le cadre de son Programme hydrologique international.

Le deuxième partenaire dans cette entreprise est le Conseil mondial de l'eau, que préside M. Mohammed Abu Zeid, ministre égyptien des ressources en eau et de l'irrigation. Cette cellule de réflexion internationale sur les politiques de l'eau, qui s'attache à améliorer la gestion des ressources

en eau dans le monde, aidera à faire mieux prendre conscience à tous les niveaux, notamment aux échelons les plus élevés de la prise de décisions, des problèmes critiques que soulève l'eau.

Le troisième partenaire est la Cour permanente d'arbitrage, institution prestigieuse et hautement respectée, ayant son siège à La Haye, qui offre une enceinte neutre aux Etats, aux entités privées et aux organisations intergouvernementales. Cette institution intergouvernementale fournira des avis et des conseils juridiques en fonction des besoins, et aidera à mettre en place un réseau de juristes internationaux pour appuyer et guider les interventions.

Le quatrième partenaire - mais non le moindre - est le Universities Partnership for Transboundary Waters. A travers des activités spécifiques - formation professionnelle spécialisée, enseignement supérieur, ressources informationnelles et programmes de recherche - ce réseau offrira, dans les différents lieux où il est implanté à travers le monde, des perspectives intégrant les aspects techniques et la formulation des politiques, de façon à favoriser l'émergence d'une gouvernance mondiale de l'eau qui concilie les impératifs sociaux, économiques et écologiques et oeuvre pour la paix et l'atténuation de la pauvreté.

Dans le cadre de la structure dont je viens d'annoncer la mise en place, ces quatre partenaires s'attacheront à promouvoir la coopération afin d'anticiper et de prévenir les conflits internationaux liés à l'eau, ou de résoudre de tels conflits, en suscitant des recherches universitaires, en dispensant une formation ou en aidant directement les intéressés. Ce faisant, ils aideront à construire une culture de la paix par action dans le domaine de l'eau. La structure de coopération sera en mesure de réagir aux crises, en apportant une assistance ou en intervenant directement, à la demande des parties ; elle pourra aussi anticiper et prévenir les conflits liés à l'eau. Sachant que les différends internationaux ont des racines locales, cette structure s'attachera à résoudre les conflits qui intéressent plusieurs nations, Etats ou secteurs, ou qui mettent en jeu des intérêts contradictoires.

J'ai l'intention de soumettre cette proposition à la Conférence ministérielle, en tant que résultat des débats qui se sont déroulés ces deux derniers jours sur le thème de "L'eau au service de la paix". Une telle initiative représentera une contribution inédite au partage pacifique des ressources en eau, grâce à la mise en place d'un nouveau partenariat réunissant une organisation internationale - l'UNESCO, une organisation non gouvernementale - le Conseil mondial de l'eau, une institution juridique internationale - la Cour permanente d'arbitrage et une institution universitaire - Universities Partnership for Transboundary Waters.

La création d'une structure de coopération dans le domaine de l'eau est, je suis sûr que vous en conviendrez, une innovation des plus prometteuses. Je tiens à vous remercier encore une fois d'être ici présents et je formule le souhait que vos travaux ultérieurs soient couronnés de succès.

Je vous remercie.